

Administrateur-Délégué-Gérant

O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, TÉL. 10.47
25, Rue Fontenelle, 25

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR - JORDAN
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, Loui^e de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 6, place de la Bourse, seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces Judiciaires et Légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	UN AN
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	7 Fr.	13 Fr.	25 Fr.
Autres Départements.....	8	15 Fr.	28
Union Postale.....	13	25 Fr.	45

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

L'ARMISTICE EST SIGNÉ

Les parlementaires allemands ayant accepté nos conditions ont signé l'armistice, Lundi à 5 heures Les hostilités ont cessé le jour même, à onze heures

LA VICTOIRE !

L'armistice est signé. C'est la consécration de notre victoire dans cette guerre qui nous a été imposée par les Barbares et qui est la plus formidable dans l'histoire de l'humanité.

Et l'Allemagne est à genoux ! Elle a dû subir les conditions inflexibles des Alliés.

Elle devra évacuer la Belgique, les quelques parties de territoire qu'elle occupait encore en France, et l'Alsace-Lorraine. Elle devra évacuer également la rive gauche du Rhin, consentir l'occupation de Mayence, de Coblenz et de Cologne dans un rayon de trente kilomètres ; établir une zone neutre sur la rive droite du Rhin d'une largeur de trente kilomètres.

Elle livrera un nombreux matériel de guerre, une partie de sa flotte dont le reste sera désarmé. Le passage du Cattégat, et par conséquent l'accès de la Baltique, nous est ouvert. Le blocus de l'Allemagne est maintenu ; elle renonce aux traités de Brest-Litovsk et de Bucarest imposés naguère à la Russie et à la Roumanie ; elle capitule sans conditions en Afrique Orientale, rentre à l'Est dans ses frontières de 1914. L'armistice aura une durée de trente jours.

La triomphante nouvelle a été accueillie dans toute la France avec un rayonnement enthousiasme.

Mais les démonstrations de joie ont rien ôté à la gravité et au légitime orgueil d'une nation fière de son honneur, heureuse du devoir accompli et résolue à réaliser dans le monde, en plein accord, en pleine sympathie avec ses loyaux Alliés, un idéal commun de liberté et de justice.

Et la pensée de tous se reportait vers notre front de bataille, de la mer du Nord jusqu'en Asie, vers nos héroïques soldats qui, depuis plus de quatre années, ont souffert et ont combattu avec une si admirable vaillance ; elle évoquait les chères mémoires de ceux qui sont morts pour la Patrie — qui sont morts, mais qui, eux aussi, ont vaincu.

La signature de cet armistice est, pour nous, une certitude de paix prochaine, victorieuse et réparatrice. C'est la revanche de la Civilisation et du Droit.

En devenant chancelier d'Allemagne, Ebert a déclaré que le gouvernement qu'il dirige « devra s'efforcer de procurer le plus rapidement possible la paix au peuple allemand ».

Il ne peut prévoir les conditions rigoureuses, mais justes et nécessaires, en considérant les clauses d'armistice qui lui ont été imposées.

Car il faut que l'Allemagne expie...

TH. VALLÉE.

LE PARLEMENT

Impressions de Séance

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

Paris, 11 novembre.

A LA CHAMBRE

Une Séance historique

Jamais semblable affluence à celle d'aujourd'hui au Palais-Bourbon et à ses alentours. Le quai d'Orsay, le Pont de la Concorde sont envahis et la foule des curieux est avec peine contenue par les gardiens de la paix.

Cette foule n'a rien de tumultueux. Elle est aimable et sympathique. La joie est, d'ailleurs, sur tous les visages. On veut voir, en ce jour d'allégresse, les députés, principalement ceux dont on a entendu parler pendant les mois d'angoisse qui viennent de s'écouler.

On parle surtout de M. Clemenceau.

— Qu'on nous serve M. Clemenceau ! dit un oulé.

Mais M. Clemenceau est bien trop modeste pour rechercher une ovation à l'extérieur de la Chambre. Il y est arrivé par la cour de la rue de l'Université et le public ne l'a pas vu.

M. Deschanel est l'objet d'une ovation dans le salon de la Paix, au moment où il va prendre possession du fauteuil présidentiel. On l'applaudit en se rappelant ses allocutions enflammées pendant la guerre, les paroles d'espoir et de réconfort qu'il a pu adresser au peuple, et l'on crie quand il apparaît : « Vive la France ! ».

Il s'incline avec émotion pendant que les acclamations redoublent.

La salle des séances est comble. Beaucoup de polites dont la ligne bleue vient derrière les dunes assises au premier rang.

Le tribunal diplomatique est plein ainsi que celui des officiers généraux, du président de la République, etc. Il ne reste pas une seule place. Bienôt même on voit apparaître dans l'hémicycle des personnes qui n'appartiennent que de très loin au Parlement.

On les somme de se retirer, mais elles résistent, et quand on leur dit : — C'est défendu ! elles répondent : — Bah ! aujourd'hui tout est permis.

La plupart des ministres prennent place à leur banc. Ceux qui manquent sont au Sénat.

Comme on sait que le gouvernement ne doit faire sa glorieuse communication qu'à 4 heures, divers députés demandent aussitôt après la lecture du procès-verbal une suspension de séance.

M. Deschanel : Il y a des projets inscrits qui intéressent le peuple. (Applaudissements.) Dans les heures que nous traversons personne ne comprendrait que nous les ajournions. (Vifs applaudissements.)

On vote alors une nouvelle réglementation du dépôt d'office de la douane.

Une salve de coups de canon tirée aux Invalides et qui fait trembler les vitres du Palais-Bourbon n'est pas de nature à ramener le calme.

Le président donne alors satisfaction aux députés qui réclament une interruption de séance. On se réunit jusqu'à 4 heures dans les couloirs où l'on voit beaucoup de gens se serrer la main et même s'embrasser.

La séance est reprise à 4 heures dix, pour la discussion de la proposition votée par le Sénat, rendant un hommage national à l'armée, au président du Conseil, M. Georges Clemenceau et au maréchal Foch.

Quand M. Deschanel lit une dépêche de Rotterdam annonçant que M. Inghels, député du Nord, vient d'être déporté par l'ennemi à Coblenz, c'est-à-dire les socialistes applaudissent sans restriction, la libération d'un des leurs.

M. Renault, président de la Commission de l'Armée et rapporteur, défend en termes fort éloquents la proposition due à l'initiative de M. Millès-Lacroix et dit, que c'est un devoir d'être adopté sans addition ni restriction ; il déclare que la victoire est surtout l'œuvre de la République et des institutions républicaines. Ce discours éminemment patriotique vaut à l'orateur les honneurs de l'affichage. De nombreux cris de « Vive la République ! » se font entendre.

M. Ernest Lafont, avocat des mauvaises causes, combat médiocrement la proposition, en disant qu'il faudrait associer à cet hommage d'autres noms que ceux qui sont proposés.

M. Deschanel se lève et dit que les socialistes, car M. Yvonne déclare que ses amis, majoritaires, adopteront la proposition sans changement, mais M. Renaudel, qui était derrière M. Ernest Lafont, défend un contre-projet qui porte ces simples mots : La République a bien mérité de la Patrie.

Le contre-projet, défendu avec violence par son auteur, est écarté par 388 voix contre 63, et l'article 1^{er} de la proposition est adopté par 495 voix contre 1.

M. Renaudel, mal inspiré par sa haine contre M. Clemenceau, ne se tient pas pour battu et propose une addition portant : Le citoyen Woodrow Wilson a bien mérité de l'humanité.

A quatre heures moins dix, M. Clemenceau entre enfin dans la salle de Chambre et est l'objet d'une ovation indescriptible. Il monte à la tribune et lit d'une voix ferme les conditions de l'armistice conclu avec l'Allemagne par les plénipotentiaires munis de pouvoirs réguliers et signés avec l'agrément du chancelier allemand.

La clause relative à l'Alsace-Lorraine est surtout acclamée ainsi que l'évacuation des provinces envahies de Belgique et du Luxembourg. Seuls, quelques socialistes affectent l'indifférence et l'impassibilité. Les conditions navales sont également unanimement approuvées.

Après cette lecture, M. Clemenceau ne prononce que quelques paroles, mais elles sont éloquentes et énergiques. Il envoie le salut de la France à l'Alsace-Lorraine, réunie de nouveau à la mère patrie, et rend hommage à nos grands morts. Il déclare avec force que la France est libérée par la puissance des armes et il ajoute que le jour où nos polites passeront dans l'État de triomphe, ce jour-là nous les attendrons. Le soldat français sera toujours le soldat idéal.

Tandis que le président du Conseil s'exprime ainsi, on entend de nouveau dans le lointain le canon qui tonne et salue la victoire. La minute est inoubliable.

M. Deschanel s'associe, au nom de la Chambre, à l'admirable langage de M. Clemenceau et trouve des accents qui remuent l'Assemblée.

Un incident se produit en ce moment. M. Albert Thomas demande que les députés de l'Alsace-Lorraine présents dans cette salle aient les honneurs de la séance. (Vifs applaudissements.) Aussitôt tous les députés se tournent vers la tribune de droite où se trouvent l'abbé Wetterlé, un civil, et M. Georges Weil, un officier français.

On applaudit longuement ces Alsaciens-Lorrains restés fidèles à leur pays.

MM. Wetterlé et Weil se mettent au premier rang de leur tribune et s'inclinent à plusieurs reprises. La séance est alors suspendue pendant que la salle entière entonne la Marseillaise et que les députés des tribunes chantent debout.

LES CONDITIONS DE L'ARMISTICE

Entre le maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées, stipulant au nom des puissances alliées et associées, assisté de l'amiral Weyniss, first sea Lord, d'une part, et le secrétaire d'Etat Erzberger, président de la délégation allemande, envoyé extraordinaire, le ministre plénipotentiaire comte von Oberndorff, le général d'état-major von Winterfeldt, et le capitaine de vaisseau Vanselow, munis de pouvoirs réguliers et agissant avec l'agrément du chancelier allemand, d'autre part, il a été conclu un armistice aux conditions suivantes :

Conditions de l'armistice conclu avec l'Allemagne sur le front d'Occident

1^o Cessation des hostilités sur terre et dans les airs, six heures après la signature de l'armistice.

M. Clemenceau s'interrompt, dit : Le feu a cessé ce matin sur tout le front, à onze heures. (Applaudissements prolongés, les députés se lèvent.)

2^o Evacuation immédiate des pays envahis : Belgique, France, Luxembourg, ainsi que de l'Alsace-Lorraine, réglée de manière à être réalisée dans le délai de quinze jours à dater de la signature de l'armistice. (Applaudissements prolongés. Les députés se lèvent.) Les troupes allemandes qui n'auraient pas évacué les territoires prévus dans les délais fixés seront faites prisonnières de guerre. (Applaudissements.) L'occupation par l'ensemble des troupes des Alliés et des Etats-Unis suivra dans ces pays la marche de l'évacuation. Tous les mouvements d'évacuation ou d'occupation sont réglés par la note annexe n° 1 arrêtée au moment de la signature de l'armistice.

Rapatriement commençant immédiatement, et devant être terminé dans le délai de 15 jours, de tous les habitants des pays neutres énumérés ci-dessus, y compris les otages et les prévenus ou condamnés. (Vifs applaudissements.)

4^o Abandon par les armées allemandes du matériel de guerre suivant en bon état : 5.000 canons, dont 2.500 lourds et 2.500 de campagne ; 25.000 mitrailleuses ; 5.000 minenwerfer ; 4.000 avions de chasse et de bombardement. En premier lieu tous les D 7 et tous les avions de bombardement de nuit. (Applaudissements) à livrer sur place aux troupes des Alliés et des Etats-Unis dans les conditions de détail fixées par la note annexe n° 1 arrêtée au moment de la signature de l'armistice.

5^o Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin par les armées allemandes. (Applaudissements prolongés, les députés se lèvent.) Les pays de la rive gauche du Rhin seront administrés par les autorités locales sous le contrôle des troupes d'occupation des Alliés et des Etats-Unis.

Les troupes des Alliés et des Etats-Unis assureront l'occupation de ces pays par des garnisons tenant les principaux points de passage du Rhin : Mayence, Coblenz et Cologne. (Applaudissements prolongés, les députés se lèvent.) avec, en ces points des têtes de pont de 30 kilomètres de rayon sur la rive droite, des garnisons tenant également les points stratégiques de cette région.

Une zone neutre sera réservée sur la rive droite du Rhin, entre le fleuve et une ligne tracée parallèlement aux têtes de pont et au fleuve et à 10 kilomètres de distance depuis la frontière de Hollande jusqu'à la frontière Suisse. (Vifs applaudissements.)

L'évacuation par l'ennemi, des pays du Rhin, sur la rive gauche et la rive droite, sera réglée de façon à être réalisée dans un délai de 16 nouveaux jours, soit 31 jours après la signature de l'armistice. Tous les mouvements d'évacuation ou d'occupation sont réglés par la note annexe n° 1 arrêtée au moment de la signature de l'armistice.

6^o Dans tous les territoires évacués par l'ennemi, toute évacuation d'habitants sera interdite. (Applaudissements) Il ne sera apporté aucun dommage ou préjudice à la personne ou à la propriété des habitants. (Nouveaux applaudissements.) Personne ne sera poursuivi pour délit de participation à des mesures de guerre antérieures à la signature de l'armistice. Il ne sera fait aucune destruction d'aucune sorte. Les installations militaires de toute nature seront livrées intactes. De même, les approvisionnements militaires, vivres, munitions, équipements qui n'auront pas été emportés dans les délais d'évacuation fixés, les dépôts de vivres pour la population civile, le bétail, etc., devront être laissés sur place. Il ne sera pris aucune mesure générale ou d'ordre officiel ayant pour conséquence la dépréciation des établissements industriels ou une réduction dans leur personnel.

7^o Les voies et moyens de communication de toute nature, voies ferrées, voies navigables, routes, ponts, télégraphes, téléphones ne devront être l'objet d'aucune détérioration. Tout le personnel civil et militaire actuellement utilisé sera maintenu.

Il sera livré aux puissances alliées 5.000 machines montées et 150.000 wagons en bon état de roulement et pourvus de tous rechanges et des agrès nécessaires, dans les délais dont le détail est fixé à l'annexe n° 2 et dont le total ne devra pas dépasser 31 jours. Il sera également livré 5.000 camions automobiles en bon état dans le délai de 36 jours.

Les chemins de fer d'Alsace-Lorraine, dans un délai de 31 jours, seront livrés dotés de tout le personnel et du matériel affectés organiquement à ce réseau. (Applaudissements.) En outre, le matériel nécessaire à l'exploitation dans les pays de la rive gauche du Rhin sera laissé sur place. Tous les approvisionnements en charbon et matières d'entretien en matériel, vivres, signalisation et atelier seront laissés sur place.

Les approvisionnements seront entretenus par l'Allemagne en ce qui concerne l'exploitation des voies de communication des pays de la rive gauche du Rhin.

Tous les chalands enlevés aux alliés leur seront rendus. La note annexe n° 2 régit le détail de ces mesures.

8^o Le commandement allemand sera tenu de signaler, dans le délai de 18 heures après la signature de l'armistice, toutes les mines ou dispositifs à retard (Vifs applaudissements) agencés sur les territoires évacués par les troupes allemandes et en faciliter la recherche et la destruction. Il signalera également toutes les dispositions nuisibles qui auraient pu être prises tels que empoisonnement ou pollution de sources et de puits, etc. Le tout, sous peine de représailles. (Applaudissements.)

9^o Le droit de réquisition sera exercé par les armées alliées et les Etats-Unis dans tous les territoires occupés, sauf règlement des comptes avec qui de droit. L'entretien des troupes d'occupation dans les pays du Rhin, non compris l'Alsace-Lorraine, sera à la charge du gouvernement allemand.

10^o Rapatriement immédiat, sans réciprocité, dans des conditions de détail à régler, de tous les prisonniers de guerre y compris les prévenus, des Alliés et des Etats-Unis. (Applaudissements prolongés. Les députés se lèvent.) Les puissances alliées et les Etats-Unis pourront en disposer comme bon leur semblera. Cette condition annule les conventions antérieures au sujet de l'échange de prisonniers de guerre, y compris celle de juillet 1918 en cours de ratification. Toutefois le rapatriement des prisonniers de guerre allemands internés en Hollande et en Suisse continuera comme précédemment.

Le rapatriement des prisonniers allemands sera réglé à la conclusion des préliminaires de la paix. (Applaudissements.) Les malades et les blessés évacués, laissés sur les territoires évacués par les armées allemandes seront soignés par le personnel allemand et laissé sur place avec le matériel nécessaire.

Dispositions relatives aux frontières orientales de l'Allemagne

12^o Toutes les troupes allemandes, actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie et de la Turquie, doivent rentrer immédiatement dans les frontières de l'Allemagne telles qu'elles étaient au 1^{er} août 1914. (Applaudissements.)

Toutes les troupes allemandes, actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de la Russie, devront également rentrer dans les frontières de l'Allemagne, définies comme ci-dessus dès que les Alliés jugeront le moment venu, compte tenu de la situation intérieure de ces territoires. (Nouveaux applaudissements.)

13^o Mise en train immédiate pour l'évacuation par les troupes allemandes et le rappel de tous instructeurs, prisonniers et agents civils et militaires allemands sur le territoire de Russie dans les limites du 4^o août 1914. (Applaudissements.)

14^o Cessation immédiate par les troupes allemandes de toute réquisition, saisie ou mesures coercitives en vue de se procurer des ressources à destination de l'Allemagne, en Roumanie et en Russie dans leurs limites au 1^{er} août 1914. (Applaudissements.)

15^o Renonciation aux traités de Bucarest et de Brest-Litovsk et aux traités complémentaires. (Applaudissements répétés, les députés se lèvent.)

16^o Les Alliés auront libre accès sur les territoires évacués par les Allemands sur les frontières orientales, soit par Dantzig soit par la Vistule, afin de pouvoir ravitailler les populations et dans le but de maintenir l'ordre. (Applaudissements.)

DANS L'AFRIQUE ORIENTALE

17^o Evacuation de toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique orientale dans un délai réglé par les Alliés.

CLAUSES GÉNÉRALES

18^o Rapatriement, sans réciprocité, dans un délai maximum d'un mois, dans des conditions de détail à fixer, de tous les internés civils y compris les otages, prévenus ou condamnés appartenant aux puissances alliées autres que celles énumérées à l'article III.

19^o Clauses financières, sous réserve de toute revendication et réclamation ultérieures de la part des Alliés et des Etats-Unis pour réparation des dommages. (Applaudissements prolongés. Les députés se lèvent.)

Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distraire par l'ennemi, des valeurs publiques pouvant servir aux Alliés de gage pour le recouvrement des réparations et restitution immédiate de l'encaisse de la Banque Nationale de Belgique et, en général, remise immédiate de tous documents, espèces, valeurs mobilières et fiduciaires avec le matériel d'émission touchant les intérêts publics et privés dans les pays envahis. (Vifs applaudissements.)

Restitution de l'or russe ou roumain pris par les Allemands ou remis à eux. Cet or sera pris en charge par les Alliés jusqu'à la signature de la paix. (Vifs applaudissements.)

CLAUSES NAVALES

20^o Cessation immédiate de toute hostilité sur mer et indication précise de l'emplacement et des mouvements des bâtiments allemands. Avis donné aux neutres de la liberté concédée à la navigation des marines de guerre et de commerce des puissances alliées et associées dans toutes les eaux territoriales, sans soulever la question de neutralité.

21^o Restitution, sans réciprocité, de tous les prisonniers de guerre des marines de guerre et de commerce des puissances alliées ou associées au pouvoir des Allemands.

22^o Livraison aux Alliés et aux Etats-Unis de tous les sous-marins, et compris tous les croiseurs sous-marins et tous les mouilleurs de mines actuellement existants avec leur armement et leur équipement complets dans les ports désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ceux qui ne peuvent pas prendre la mer seront désarmés en personnel et matériel et ils devront rester sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis. (Vifs applaudissements. Les députés se lèvent.)

Les sous-marins qui sont prêts pour la mer seront préparés à quitter les ports allemands aussitôt les ordres reçus par T. S. F. pour un voyage au port désigné de livraison et le reste, le plus tôt possible. Les conditions de cet article seront réalisées dans un délai de 14 jours après la signature de l'armistice.

23^o Les navires de guerre de surface allemands qui seront désignés par les Alliés et les Etats-Unis seront immédiatement désarmés, puis internés dans des ports neutres ou, à leur défaut, dans des ports alliés désignés par les Alliés et les Etats-Unis. Ils y demeureront sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis ; des détachements de garde étant seuls laissés à bord. La désignation des Alliés portera sur 6 croiseurs de bataille, 10 cuirassés d'escadre, 8 croiseurs légers dont 2 mouilleurs de mines, 50 destroyers des types les plus récents. Tous les autres navires de guerre de surface, y compris ceux de rivière, devront être réunis et complètement désarmés dans les bases navales allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis et placés sous la surveillance des Alliés et des Etats-Unis. (Vifs applaudissements.)

L'armement militaire de tous les navires de la flotte auxiliaire sera débarqué. Tous les vaisseaux désignés pour être internés seront prêts à quitter les ports allemands 7 jours après la signature de l'armistice. On donnera par T. S. F. la direction pour le voyage.

24^o Droit pour les Alliés et les Etats-Unis, en dehors des eaux territoriales allemandes de draguer tous les champs de mine et de détruire les obstructions placées par l'Allemagne, dont l'emplacement devra leur être indiqué.

25^o Libre entrée et sortie dans la Baltique pour les marines de guerre et de commerce des puissances alliées et associées, assurée par l'occupation de tous les ports, ouvrages, batteries et défenses de tout ordre allemands dans toutes les passes allant du Cattégat à la Baltique et par le dragage et la destruction de toutes les mines ou obstructions dans et hors des eaux territoriales allemandes dont les plans et les emplacements exacts seront fournis par l'Allemagne qui ne pourra soulever aucune question de neutralité.

26^o Maintien du blocus des puissances alliées et associées dans les conditions actuelles, les navires de commerce allemands trouvés en mer restant sujets à la capture. (Applaudissements.) Les Alliés et les Etats-Unis envisagent le ravitaillement de l'Allemagne pendant l'armistice dans la mesure reconnue nécessaire.

27° Groupement et immobilisation dans les bases allemandes désignées par les Alliés et les Etats-Unis de toutes les forces aériennes.
28° Abandon par l'Allemagne sur place et intacts, de tout le matériel d'artillerie et de navires de commerce, remorqueurs, chalands, de tous appareils matériels et approvisionnements de toute nature en évacuant la côte et les forts belges.
29° Evacuation de tous les ports de la mer Noire par l'Allemagne et remise aux Alliés et aux Etats-Unis de tous les bâtiments de guerre russes saisis par les Allemands dans la mer Noire. (Applaudissements).

Communiqués Officiels

FRONT FRANÇAIS

11 Novembre, 14 heures. — A l'Est de la forêt de Treilon, nous avons atteint la frontière belge.
Les troupes italiennes sont entrées à Rocroy.

23 heures. — Au 52° mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire, l'Armée française avec l'aide de ses Alliés a consommé la défaite de l'ennemi. Nos troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, donnant pendant 4 années de combats ininterrompus l'exemple d'une sublime endurance et d'un héroïsme quotidien, ont rempli la tâche que leur avait confiée la patrie.

Tantôt supportant avec une énergie indomptable les assauts de l'ennemi, tantôt attaquant elle-même et forçant la victoire, elle est, après une offensive décisive de 4 mois, houloulée, battue et jetée hors de France la puissante armée allemande et l'ont contrainte à demander la paix.

Toutes les conditions exigées pour la suspension des hostilités ayant été acceptées par l'ennemi, l'armistice est entré en vigueur aujourd'hui à 11 heures.

FRONT BRITANNIQUE

11 Novembre. — De très bonne heure, ce matin, les troupes de la première armée (général Horne) se sont emparées de Mons.

FRONT AMÉRICAIN

11 novembre. — En exécution des termes de l'armistice, les hostilités sur le front des armées américaines ont été suspendues à 11 heures, ce matin.

LA JOURNÉE AU HAVRE

Séance solennelle du Conseil Municipal
Le Conseil municipal tenait une réunion extraordinaire ce soir, à l'occasion de la signature de l'armistice.

M. Morgand, maire, président, ayant à ses côtés MM. Jonequin, Meillart, Franck Bassot, Durand-Viel, adjoints, et Grenier-Lemaire, secrétaire des séances.

Après cet appel, M. le maire prononce la belle allocution suivante, que les membres de l'Assemblée écoutent, debout, avec une attention très sympathique :

Messieurs,
En ce jour où triomphe la cause sacrée, celle qui a vu nos soldats, nos héros, nos héros de la patrie, nos héros de la liberté, nos héros de la justice, nos héros de la gloire, nos héros de la victoire, nos héros de la mort, nos héros de la vie, nos héros de la paix, nos héros de la fraternité, nos héros de la justice, nos héros de la gloire, nos héros de la victoire, nos héros de la mort, nos héros de la vie, nos héros de la paix, nos héros de la fraternité.

En ce jour où triomphe la cause sacrée, celle qui a vu nos soldats, nos héros, nos héros de la patrie, nos héros de la liberté, nos héros de la justice, nos héros de la gloire, nos héros de la victoire, nos héros de la mort, nos héros de la vie, nos héros de la paix, nos héros de la fraternité.

Messieurs,
En ce jour où triomphe la cause sacrée, celle qui a vu nos soldats, nos héros, nos héros de la patrie, nos héros de la liberté, nos héros de la justice, nos héros de la gloire, nos héros de la victoire, nos héros de la mort, nos héros de la vie, nos héros de la paix, nos héros de la fraternité.

Messieurs,
En ce jour où triomphe la cause sacrée, celle qui a vu nos soldats, nos héros, nos héros de la patrie, nos héros de la liberté, nos héros de la justice, nos héros de la gloire, nos héros de la victoire, nos héros de la mort, nos héros de la vie, nos héros de la paix, nos héros de la fraternité.

Messieurs,
En ce jour où triomphe la cause sacrée, celle qui a vu nos soldats, nos héros, nos héros de la patrie, nos héros de la liberté, nos héros de la justice, nos héros de la gloire, nos héros de la victoire, nos héros de la mort, nos héros de la vie, nos héros de la paix, nos héros de la fraternité.

Messieurs,
En ce jour où triomphe la cause sacrée, celle qui a vu nos soldats, nos héros, nos héros de la patrie, nos héros de la liberté, nos héros de la justice, nos héros de la gloire, nos héros de la victoire, nos héros de la mort, nos héros de la vie, nos héros de la paix, nos héros de la fraternité.

Messieurs,
En ce jour où triomphe la cause sacrée, celle qui a vu nos soldats, nos héros, nos héros de la patrie, nos héros de la liberté, nos héros de la justice, nos héros de la gloire, nos héros de la victoire, nos héros de la mort, nos héros de la vie, nos héros de la paix, nos héros de la fraternité.

EMPRUNT DE LA LIBÉRATION 4% 1918
Souscrivez tous
AUX CONDITIONS ÉNONCÉES DANS LE PROSPECTUS OFFICIEL D'ÉMISSION
Aux Guichets des BANQUES LOCALES
DREYFUS, NEVEUX & Co, 10, rue Edouard-Larue
CHALOT & Co, 7, rue de la Paix
CRÉDIT HAVRAIS, 79, boulevard de Strasbourg
Prix d'Emission 70. 80. Revenu 5. 65 0/0
DÉLIVRANCE IMMÉDIATE DES TITRES

Puis l'enthousiasme populaire ne tarda pas à se manifester de maintes façons. Des drapeaux alliés étaient arborés aux édifices publics et à la plupart des maisons particulières ; à tous les étages, les chères couleurs nationales flottaient à la brise légère du matin, parlant de joie, d'allégresse et de gloire.

Tandis que des cloches d'églises résonnaient dans l'air, les carillons de fête, les promeneurs se pressaient par nos rues commémorant l'événement sensationnel, échangeant amicalement leurs impressions.

Des manifestations diverses ne pouvaient manquer de se produire.
Trois cents Belges environ, appartenant à la Pyrotechnie de Gravelle, organisèrent un cortège qui parcourut les principales voies, chantant et agitant des drapeaux.

Entre temps, les pavements se multipliaient et les drapeaux étaient épinglés au corsage de la plupart des promeneurs.
Puis des soldats anglais circulaient portant des drapeaux et... des ombrelles japonaises ; des lycéens formaient aussi un joyeux cortège ; des Américains agitaient vigoureusement des crécelles ; des soldats français fraternisaient avec leurs camarades alliés, et maints autres manifestants clamaient leur allégeance patriotique.

A midi, des tirés de canon marquèrent également les journées d'allégresse, impatientement attendues, résultat de tant de souffrances et de sacrifices, résultat de bonheurs pour l'humanité entière.

L'après-midi fut caractérisé par une circulation intense, par un mouvement extraordinaire dans nos rues. Il est vrai que beaucoup d'employés et d'ouvriers faisaient grève... avec l'autorisation bien entendu, de leurs patrons.

Les midinettes étaient par les moins contentes de cette liberté exceptionnelle et se laissaient volontiers embrasser par des polis gaillardement expansifs.

A la Bourse, le marché avait été fermé à l'occasion de l'armistice ; partout on se réjouissait d'un heureux chômage, depuis longtemps désiré.

Il nous est impossible de décrire toute la joie populaire et de rendre compte de chacune de ses manifestations. Des canotiers anglais emportaient des enfants des écoles, enlaidis, et chantant à tue-tête ; des soldats alliés ne cessaient de se divertir, en bandes amusantes ; on entendait les carillons, les sifflets de sirènes, les coups de canon, les salves diverses, tandis que d'ignobles et avilissants évoluaient joyeusement au-dessus de la cité en hoiss et du port où les navires avaient leurs pavots multicolores.

Peu après midi, un bien curieux cortège se forma ; il était surtout composé de Britanniques employés dans le service des tracteurs et de jeunes femmes occupées dans les magasins et qui avaient leur costume de travail, et les bonnets et tabliers de grosse toile donnaient au cortège un réel pittoresque ; certaines femmes étaient coiffées d'un képi ou d'un bonnet de police empruntés à quelque gaillard compagnon.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

Beaucoup d'autres personnes, dont des gosses qui jubilaient de joie, s'élevaient joyeusement au-dessus de la foule et se faisaient remarquer par leurs drapeaux et par les sifflets de sirènes qu'ils portaient et par les coups de canon qu'ils tiraient.

maisons particulières avaient aussi un éclairage magnifique.

La Musique Australienne alla, vers neuf heures, pour les hymnes nationaux devant l'Hôtel du gouverneur et dans la cour d'honneur de notre Maison de Ville. De son côté, l'Harmonie du Patronage Saint-Thomas-d'Aquin, dont les membres sont costumés en marins, avait organisé une retraite aux flambeaux. Ces deux groupes furent escortés par des milliers de personnes.

L'animation fut extraordinaire jusqu'au milieu de la nuit.

On dansait sur toutes les places, des rondes folles autour des flammes de bengale ; on lançait, près du jardin de l'Hôtel de Ville, des fusées roses et vertes qui faisaient sonner aux feux d'artifice de narguère et aux prochaines fêtes dignes de la paix victorieuse et des gloires nouvelles de la France. L. B.

12 Novembre — Jour férié
L'Administration municipale a été informée que le gouvernement avait décidé de considérer le 12 novembre comme jour férié.

A l'occasion de la signature de l'armistice, les bureaux de la Mairie seront fermés aujourd'hui 12 novembre toute la journée.

L'Enthousiasme à Paris

A 11 h. 45, tout à coup, les cloches des églises parisiennes ont sonné à toute voix ; c'était la première annonce officielle de la signature de l'armistice qui, dans la nuit, dès les premières heures de la matinée, s'était répandue dans Paris comme un trait de poudre.

En même temps, le canon annonçait par plusieurs salves joyeuses, que les derniers coups de feu venaient d'être échangés sur le front.

Les journaux du boulevard avaient préparé de grandes affiches devant lesquelles se pressaient les curieux, foute enthousiasme, et l'on vit se renouveler les scènes qui, samedi, dans la soirée et dimanche, s'étaient produites un peu partout.

Immédiatement les drapeaux dont chacun s'était approvisionné prirent leurs places aux fenêtres ; on peut dire qu'ils sortirent tout seuls.

Et, dans les rues, ce n'était que passants portant à pleins bras des banderoles achetées dans les grands magasins, les boutiques plus modestes, voire aux éventaires ambulants de marchands de quatuor-sous, transformés pour la circonstance en vendeurs d'objets patriotiques.

Volutes du drapeau, gros canotiers sans pavots. Sur les grands boulevards des cortèges de jeunes gens et de jeunes femmes, drapeaux en tête et des fleurs dans les bras, parcouraient la chaussée en chantant la Marseillaise et la Godaï. Ces cortèges en défilant sur la place de la Concorde et vers la rue de Rivoli, les uns vers la statue de Strasbourg, les autres vers celle de Jeanne d'Arc.

Vers l'Hôtel Continental, une foule, au milieu d'un grand nombre d'assistants enthousiastes, joua les différents hymnes des Alliés.

Aux premières envolées des cloches et aux premiers détonnements du canon, toutes les fenêtres de la rue de la Paix arborèrent des drapeaux, aux croisées apparurent les frimousses égayées des midinettes.

L'enthousiasme gagna les pelles ; des enfants, à la sortie d'une école proche le Journal des Débats, sont en rang, bien sage. Arrivés rue Saint-Honoré, près de la rue de l'Arbre-Sec, ils aperçoivent un Australien. Tous se précipitent vers lui, s'accrochant à ses vêtements, veulent l'embrasser. Lui, secher la main.

Vers 2 h. 1/2, la foule a envahi la cour d'honneur du Palais-Bourbon, traînant un canon orné de drapeaux.

Les manifestants acclamèrent Clemenceau, Foch, la France, les Alliés.

M. Deschanel se porta à la fenêtre et cria : « Gloires à Vivo la France ! Vivo la République ! » On a aussi acclamé les statues de Strasbourg et de Lillo.

A son tour, M. Briand harangua les manifestants. Il s'exprima en ces termes, qui furent acclamés d'enthousiasme : « Citoyens ! Au moment où la France vient de remporter la plus éclatante victoire, l'importance dans ses manifestations la France reste aligne. Dans cette guerre elle aura été, comme à ses débuts, le champion de la Justice et de la Droite. On ne triomphe pas sans l'extinction et sans l'effort, mais dans le sentiment calme d'avoir fait la République, on se précipite pour la liberté du monde. « Gloires à Vivo la France ! »

Devant l'Hôtel du gouverneur où ils allèrent en masse, les Belges donnèrent un badge qui leur valut les chaleureux compliments du contre-amiral Didot.

Dans toute la ville, particulièrement au centre, des chants, des cris et même des danses (signalons celles de certains Belges) montraient d'amusante façon l'état d'esprit général. L'excellent musicien de l'Opéra, dans un concert au Jardin de l'Hôtel de Ville et l'autorité militaire française et alliée laissa les soldats organiser des divertissements originaux.

Vu le nombre considérable d'acheteurs, les marchands de drapeaux firent des affaires d'or et ils épuisèrent rapidement leur stock en magasin. La circulation était telle que la Compagnie des Tramways dut, à partir de 4 heures, arrêter le service sur les principales lignes.

Notons encore, entre maintes manifestations, celle organisée par des Américains. Une musique, d'aimables nurses, des marins et soldats de la grande République alliée défilèrent en bon ordre, sous les regards sympathiques de la foule. En tête du cortège marchait un commandant, puis venaient une musique américaine portant un superbe drapeau français d'or ; selon une coutume nationale, un autre étendard étoilé était tenu horizontalement par des nurses. Plusieurs autres musiques, dont une civile, interprétèrent des morceaux patriotiques, et les promeneurs, de plus en plus nombreux, témoignèrent par leurs cris et leurs chants d'une joie et d'un enthousiasme indescriptibles.

Nous avons remarqué que les militaires britanniques, américains et belges arboraient, à la plupart, des cocardes aux couleurs françaises et ne cessaient de prouver les meilleurs sentiments à l'égard de notre cher pays.

Des ovations grandioses se produisirent, boulevard de Strasbourg, au passage des musiques et des cortèges.

La gaieté populaire, bien spontanée, n'avait pas besoin de stimulant ; mais l'Administration préfectorale et municipale se devait de relever l'éclat de cette fête éminemment démocratique. A la Sous-Préfecture était affiché un appel de M. Lallemand, préfet de la Seine-Inférieure, annonçant la création d'une brigade musicale et proposant des sonneries de cloches et des salves d'artillerie. La municipalité tint la séance solennelle dont nous parlons plus haut et prit toutes les mesures nécessaires.

4° Emprunt DE LA DÉFENSE NATIONALE
« J'appellerai cet Emprunt, l'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION. Cette libération nous la voulons et l'espérons complète dans le plus bref délai possible. Et je suis convaincu que pour cette tâche affluera l'argent de l'épargne Française. » (L. L. KLOTZ, Ministre des Finances).
La nouvelle rente est exempte d'impôts. Elle jouit des mêmes privilèges que les rentes 5 % 1915, 1916 et 4 % 1917. Elle est admise par l'État en paiement de l'impôt sur les bénéfices de guerre. Elle est à l'abri de toute conversion pendant 25 ans. Elle comporte une prime de remboursement de 29 fr. 20 pour un montant nominal de 100 fr. égale à 41,24 % du capital versé à la souscription.

Prix d'Emission : 70 fr. 80
Revenu réel : 5 fr. 65 %
Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 19 fr. 70 le 16 Janvier 1919 ; 20 francs le 1er Mars 1919 ; et 20 francs le 16 Avril 1919.
La souscription est ouverte du 20 Octobre au 24 Novembre 1918.
La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT
Caisse Centrale du Trésor (Pavillon de Flore), Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Recettes de l'Enregistrement, des Douanes et des Contributions indirectes, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Banque de l'Algérie, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisse d'Épargne ; Banques, Établissements de crédit, Agents de change, Notaires, etc.

Aux Galeries Lafayette
26, rue Thiers - LE HAVRE
A l'occasion de l'armistice
Mardi et Mercredi 13 courant
10 0/0 D'ESCOMPTE à tous les Rayons

Dons et Souscriptions
Nous avons reçu de M. Ferdin-Hervieu, costumier, une somme de mille francs, en nous priant de la répartir ainsi : 500 fr. aux blessés français en traitement dans les hôpitaux du Havre, 400 fr. à l'Œuvre havraise de la Goutte de lait. Au nom des bénéficiaires, nous adressons l'expression d'une vive gratitude au généreux donateur.

G. CAILLARD, QUINQUAIRE-DENTISTE, 17, rue Marie-Thérèse
THÉÂTRES & CONCERTS
Grand-Théâtre
Werther. — Louise

M. Masson nous annonce, pour dimanche prochain 17 novembre, les deux dernières représentations de M. Marcellin ; l'excellent ténor n'étant plus libre par suite de son engagement avec la nouvelle direction de l'Opéra-Comique.

En soirée, M. Marcellin chantera son rôle préféré : Werther, avec Mlle Vallin, de l'Opéra-Comique, qui chantera Charlotte.
En soirée : Louise, avec M. Marcellin qui se fera entendre pour la première fois au Havre dans le rôle de Julien ; Mlle Germaine Lubin, de l'Opéra, chantera Louise.

L'Instinct
Nous apprenons qu'une soirée de gala, sera donnée le jeudi 14 novembre, à 8 h. 1/2 du soir. Au programme, l'Instinct, l'œuvre de M. Henri Kistemann, avec le concours de Mlle Bordie et d'un orchestre du Théâtre National de l'Opéra. Le spectacle sera terminé par La Chance du Mari. Location comme d'usage à partir d'aujourd'hui mardi 12 novembre.

Folies-Bergère
Ce soir, à 8 h. 1/2, immense succès de La Va ! Ca va !, grand succès de M. Albert Brès. Location de 11 h. à midi et de 1 h. 1/2 à 5 h.

Théâtre-Cirque Omnia
Cinéma Omnia-Pathé
Ce soir, à 8 h. 1/2, début d'un programme somptueux où tout est combiné pour le plaisir des yeux, l'interprétation au-dessus de tout éloges : Un Homme... Une Femme, drame américain, interprété par Miss Vernon Castle ; Chippouettes et Singes vêtus (instruit) ; Dernières Actualités de la Guerre et du Pathé-Journal au jour le jour ; chanson filmée : La Musique qui passe, chantée par Mlle Mireille Sala ; Le Mystère de la Double-Croix, 9e et dernière épisode Les Deux Jumeaux. Attraction : La Fée et Chatman, jongleurs. La petite Patriote, interprétée par la ravissante Baby Marie Osburne. — Location ouverte. La salle est chauffée.

Select-Palace
A l'occasion de la signature de l'armistice, aujourd'hui, exceptionnellement soignée et combinée du très intéressant programme : La Vengeance de Jim, Le Flot Américain ; Le Théâtre mystérieux Hobby contre Roygar. Débuts de la chanson filmée : La plus Jolie ruse, chantée par Mlle Mireille Sala. La salle est chauffée. Location comme d'usage.

Ciné-Palace 229, rue de Normandie
Tous les jours à 8 h. 1/4, Jeudi et Dimanche, matinée à 3 heures
GAI LARD DARING (Drame, 3 parties)
EXPERIENCE DU D' DEVEREAUX (Comédie sentimentale, 4 parties)
TRUBULATION DU BARON LIVARZ (Comédie)

ÉTAT CIVIL DU HAVRE
NAISSANCES
De 11 novembre : Simonne HERRICHAN, 6 ans, rue de Général-Hoche, 77 ; Marie OLLIVIER, 12 ans, rue Dauphine, 44 ; W. JONES, 21 ans, soldat américain, boulevard Albert-Ier ; J. REYNOLDS, 35 ans, W. COOBAN, 25 ans, Hospital anglais, quai d'Escales ; Maurice YINCENT, 9 mois, 148, rue Héloïse, 67 ; Hortense LECACHEUX, épouse FOURNIER, 45 ans, journalière, rue Descaudières, 47 ; André JERSEN, 25 ans, chef mécanicien, Hospice Général ; Jean DAPINNET, 67 ans, journalier, rue Dumont-d'Urville, 17 ; Victorine THULLIER, veuve DEHAR, 63 ans, journalière, rue d'Estimauville, 43 ; Louis HORBARD, 24 ans, négociant, rue Thiers, 63.

La Mort des Pirates
LA MORT DES PIRATES
MASCAMOR (7° épisode)
HARA KIRI
Joué par Sessue Hayakawa
En matins : Casagrande à Luna Park
La Salle est désinfectée à chaque séance

L'Infernal Obsession
avec la Jolie Margaria FISHER
BIGAME
14, rue Ed.-Larue Grand Drama interprété par Miss Gail Kane, etc.
Aujourd'hui, Soirée à 8 h. 1/2

KURSAAL Cinema
22, rue de Paris
Tous les jours, de 2 h. 1/2 à 7 h. — Le soir, à 8 h. 1/2
BALLE MYSTÉRIEUSE (Drame, 4 parties)
ANROISE SÉDUCTEUR (Comédie)
LE CAROTIN (Drame en 4 parties)

Bulletin des Sports
Football
Vigilants Havrais. — Challenge Hautpois, Dimanche 10 novembre, l'équipe P. M. a battu les Enfants du Havre par 2 buts à 1.
Ce soir 12 novembre, réunion au préau de l'école de la rue Picoté, leçon d'Éducation Physique.

Chronique Régionale
Sanvic
Vente de riz. — Demain mercredi et après-demain jeudi, vente de riz au magasin municipal, 38, rue Gambetta, au prix de 2 fr. 50 le kilo.
Les personnes qui en ont achetés la semaine dernière pourront se procurer à nouveau.
Eclairage. — L'arrêté de M. le contre-amiral, gouverneur du Havre, relatif aux restrictions de l'éclairage, est abrogé.
Gonfreville l'Orcher
Manifestation patriotique. — Le Conseil municipal, dans sa séance du dimanche 10 novembre, a voté à l'unanimité les adresses suivantes :
« A Georges Clemenceau, président du Conseil, Paris.
« Le Conseil municipal de Gonfreville-l'Orcher (Seine-Inférieure), émulement uni dans le même sentiment patriotique qui soulève le pays tout entier, adresse au citoyen Georges Clemenceau, président du Conseil, ministre de la guerre, ses chaleureuses félicitations et le prie d'agréer l'hommage de sa vive admiration et de sa profonde reconnaissance pour les inestimables services rendus à la France et à la civilisation lui sont redevables.
« Au maréchal Foch, au G. O. G.
« Le Conseil municipal de Gonfreville-l'Orcher (Seine-Inférieure) adresse ses patriotiques remerciements aux sublimes et victorieuses armées françaises et alliées qui se sont couvertes d'une gloire immortelle.
« Il prie leur vénéré chef suprême, le maréchal Foch, de bien vouloir agréer l'humble hommage de sa profonde admiration et de sa vive reconnaissance pour les inestimables services qu'il a rendus à la France et à ses alliés. »

GALERIES DU HAVRE

Les plus beaux et les plus Grands Magasins du Nord-Ouest

TOUT Y EST PLUS ELÉGANT ET MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS

JEUDI 14 NOVEMBRE et jours suivants Ganterie - Parfumerie Fleurs - Dentelles

Comptoirs de GANTERIE

Gants de Coton pour enfants, de tricot laine. La paire 2 90 et 2 30

Gants en Peau pour fillettes et garçons. La paire 3 95 et 2 95

Gants Jersey pour dames, finition blanche, sans boutons. La paire 4 20

Gants Jersey pour dames pure laine, très bonne qualité, finition blanche, boutons pression, en blanc, champagne, beige, mode assorti, gris, noir. La paire 5 50

Gants de Tissue pour dames, parfaite imitation suède, marque «Neyret» boutons nacre et pression en blanc, champagne, beige mode assorti, gris, noir. La paire 5 50

Gants de peau pour dames, bonne qualité, boutons pression et nacre, noir, beige, marron, gris. Exceptionnel. La paire 7 75 et 5 80

Gants de chamouis pour dames, piqués mode, 2 gros boutons nacre en amadou. La paire 8 --

Gants de peau pour dames, fourrés laine bonne qualité, 2 pression, noir, marron, gris. La paire 8 50

Comptoirs de GANTERIE

Gants de Tissue pour hommes, parfaite imitation suède, 1 bouton pression, en gris. La paire 5 40

Gants Tricot pour hommes, pure laine, sans boutons. La paire 6 50 et 4 95

Les mêmes laine anglaise, bords cuit. La paire 8 50

Gants de Peau, tannés, 1 pression, qualité garantie, pour conduire, en tan. La paire 10 50

Rayons de Fleurs d'Appartement

Branches fleuries pour garnitures de vases, jardinières, corbeilles, chrysanthèmes, etc. La branche, 1 50 et 0 85

Branches fleuries, imitation parfaite du naturel, monture soignée. Montbrétia, iris, chrysanthème. La branche, 2 50, 1 60 et 1 40

Branches chenilles, quatre tons différents, article soigné. La branche 1 10

Branches feuillage automne et bruni bouquets, noisettes, mahonia. La branche 1 16 | --

Malgré les cours élevés, nous pouvons encore offrir à notre aimable clientèle des séries de Gants peu tannés, fourrés spéciaux pour conduire à des Prix remarquables.

RAYON DE PARFUMERIE

Savons de toilette à l'eau de Cologne. La douzaine 12 75

Savons de toilette qualité extra, parfums eau de Cologne Lulaby-Sap. La boîte de 6 9 50

COMFICHETS

Cols forme aviateur, pour dames, caracul imitation, quadré et doublé sole so fait en noir et teintes modes. Remarquable 12 50

ACTUELLEMENT

COMPTOIRS DES DENTELLES

Lacet Renaissance, dentelle et entre-deux, teinte corcé. spécial pour rideaux. Le mètre 0 35 et 0 25

Broderie Suisse, très fine, dentelle et entre-deux. Largeur 4 cm. Le mètre 3 50 et 3 --

Filet parfaite imitation, dentelle et entre-deux. Largeur 3 cm., 4 cm. et 4 3 cm. Le mètre 1 50, 1 --, 0 75 et 0 60

Jour échelle, très fin, sur nansouk blanc. Le mètre 0 50 et 0 40

Cluny dentelle imitation. Largeur 6 cm. Le mètre 0 60

Broderie Cache-Corset, hauteur totale 25 cm. et 40 cm. Hors cours. Le mètre 6 40

Emprunt Français 1918 4 0/0 EXEMPT D'IMPOT

Les Etablissements financiers ci-dessous:
CRÉDIT LYONNAIS
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
BANQUE DE MULHOUSE
BANQUE NATIONALE DE CRÉDIT
Comptoir National d'Escompte de Paris
CRÉDIT DU NORD

Reçoivent les Souscriptions sans frais
Les certificats provisoires sont délivrés immédiatement.

DRAPEAUX Toutes les Nations Alliées AUX MÉRINOS AMBUELEMENTS

99, rue de Paris, 99
Barographe du 12 Novembre
Plaine Mer { 2 h. 38 - Hauteur 6' 50
13 h. 21 - " 0' 65
Basse Mer { 9 h. 55 - " 2' 70
22 h. 32 - " 2' 50

VENTES PUBLIQUES

COMMISSAIRES-PRISEURS DU HAVRE
VENTE PUBLIQUE
D'UN ÉLÉGANTE MOBILIER
En partie de la Maison MAPLE
Le Mercredi 13 Novembre 1918, à 10 heures, en l'Hôtel des Ventes du Havre, 62 et 64, rue Victor-Hugo.

DÉFENSE DEVANT LES TRIBUNAUX PAIX

Simplex polices et commerces: Cabinet juridique Léon TUBERT, 38, rue de Paris. Consultations de 9 à 13 h. et 14 à 17 heures.

AVIS DIVERS

Armée belge
AVIS D'ADJUDICATION
Le Sous-Intendant directeur du service de manutention au Havre, recevra jusqu'au 20 Novembre 1918 inclus, rue d'Estimauville, n° 27 et 29, les offres: 1° pour la prise à ferme des produits vivants (lait, sang, abas, corvilles, estomacs, langues, foies, poumons, cœurs, reins, pis, queues, pieds, suifs, fumeurs) à provenir des bêtes bovines, qui seront abattues pendant le mois de décembre 1918 à la Boucherie militaire du Havre. Les cahiers des charges peuvent être consultés rue d'Estimauville, n° 27 et 29, et à l'Abattoir (boucherie militaire).
2° Pour déchets de farine provenant de la boulangerie militaire.

PERDU dimanche, Montre en or avec deux ans sans initiales, de la Jette à l'Hôtel de Ville par la rue de Paris et le Jardin. — Prendre l'adresse au bureau du journal. — Rapporter contre récompense. (1412)

TO LET large furnished room with bathroom, electricity, for an English or American officer situated boulevard de Strasbourg near La Bourse, address at the bureau du journal. (1412)

MONSIEUR Français, honorable, habitant Belgique, désireux après guerre poste de confiance ou représentation ou gérance maison sérieuse. Mémoires résumés. Ecrire: ROLLAND 332, bureau du journal. 40.42 (592)

ON DEMANDE un premier Gaçon de Chat bien au courant. G. ANQUETIL & H. MONNIER, Pécap. — (7560)

LA SOCIÉTÉ NORMANDE Constructions mécaniques, à Pavilly, demande de BONS MOULINIERS. Bons salaires, situation stable. Nombreux avantages. — S'adresser au bureau de M. L. ABRAULT, Directeur de la Société Normande de Fonderie et Constructions mécaniques, à Pavilly. — (8334)

SUIVEURS
sont demandés aux ENTREPOTS DUBUFFET
S'adresser à M. DONOT, contremaitre, 51, rue de Phalsbourg, les matins de Lundi, Mardi et Mercredi. 40.12 (9963)

DEUX APPORTEMENTS un Bon Locataire en mécanique, pour dresser des plans d'exécution, sous la direction d'un spécialiste de grosses machines, outils destinés à la réduction des mines du Nord et du Pas-de-Calais. — S'adresser à M. V. LUCAS, à Criquebeuf-Esneval. 42.13 (100)

ON DEMANDE un vieux Homme pour bacher du bois. — S'adresser 21, rue de la Comédie. (1432)

PROPRIÉTAIRE d'une Voiture demande acheteur de la contenance des tours à obus. — ATELIERS MIGRAINE, 31, rue d'Arville, Gravelle. — (9827)

JEUNE FILLE capable, demande Place femme de chambre dans hôtel. Bonnes références. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (1522)

PERSONNE ayant passé plusieurs années dans l'enseignement, désire donner chez elle Leçons ou Répétitions à des enfants de sept à onze ans, au bien rémunérés à faire. — Ecrire à MARIE, bureau du journal. (1522)

ON DEMANDE FEMME commissant à l'obus. — ATELIERS MIGRAINE, 31, rue d'Arville, Gravelle. — (9827)

OUVRIÈRE demandée à la PHARMACIE PRINCIPALE, 28, place de l'Hôtel-de-Ville. — Se présenter à partir de 10 heures. — (462)

ON DEMANDE BONNE de 16 à 20 ans pour aider au ménage, tous les jours, de 9 heures à 5 heures. Gages 30 fr. et repas midi. — Se présenter rue Voltaire, 8, ou 2, à droite. 4462

ON DEMANDE Bonne à tout faire capable de conduire des tours à obus. — S'adresser chez M. HÉRAUGE, rue Masséna-Clerf, 7, de préférence le matin.

Dans Pavillon Meublé
ON DEMANDE Une BONNE sérieuse et au courant. — S'adresser bureau du journal. (1512)

ON DEMANDE de suite très bonne LAVEUSE dans maison bourgeoise. Prendre l'adresse au bureau du journal. (1432)

ON DEMANDE JEUNE FEMME pour aider au ménage. Chez Mme CALLET, 44, rue de Paris, Le Havre. (1522)

Les VERS chez les ENFANTS

C'est chez les enfants peut-être que la digestion intestinale est la plus importante. Il ne faut jamais laisser sans soins énergiques un enfant qui « a les vers ». Les pauvres petits souffrent énormément de l'envahissement de ces parasites dans le bol alimentaire en fermentation, et on a vu quelquefois des complications très graves (crises d'étouffements, convulsions, etc.) survenir.

Que les mères de famille surveillent et ne s'endorment pas dans une confiance trompeuse; à la première indisposition, au premier malaise, vite un peu de

Thé des Familles

Le plus agréable, le plus actif des VERMIFUGES

2 francs la boîte (impôt compris) dans toutes les bonnes pharmacies ou contre mandat adressé au Thé des Familles, 71, rue Casimir-Delavigne, Havre.

VARICES-PHLÉBITE

Les Varices sont des dilatations veineuses qui occasionnent de la pesanteur, de l'enrouement et de la douleur. Leur rupture engendre les ulcères variqueux qui sont difficilement guérissables.

La Phlébite est une redoutable inflammation des veines qui peut se compliquer d'embolie mortelle et qui dans les cas moins graves amène des gonflements, des douleurs et souvent même de l'impotence. On ignore généralement que

L'ÉLIXIR de VIRGINIE NYRDAHL guérit radicalement ces affections par son action sur le système veineux.

En découpant ce Bon [733] et en l'adressant à **PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS** on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

PHOSCAO

LE PLUS EXQUIS des Déjeuners LE PLUS PUISSANT des Reconstituants

LE PLUS PARFAIT RÉGULATEUR DES FONCTIONS DIGESTIVES

Véritable « aliment-remède » le Phoscao constitue le régime idéal des amaigris, des convalescents, des surmenés, des vieillards, et de tous ceux qui souffrent de l'estomac et qui digèrent difficilement. Le Phoscao nourrit et fortifie sans exiger le moindre effort de l'appareil digestif; c'est ce qui explique pourquoi il est digéré par les estomacs les plus délicats et les plus délicats.

En vente dans toutes les Pharmacies
Administration: 9, rue Frédéric-Bastiat. — PARIS.

Denise LEMESLE, 2 ans 1/2, rue Félix-Santallier, 42; Alfred BIDAULT, 49 ans, journaliste, rue Lemaitre, 40; Marie TRUPEL, épouse LEGROS, 44 ans, sans profession, rue Mogador, 10; Maria BOUDÉHEN, épouse BOULINGUIEZ, 25 ans, journaliste, rue d'Éna, 37; Jean COCHET, 33 ans, marin, avenue Vanhan; Charles LOUHAN, 18 ans, charpentier, rue Dauphine, 40; Paul HORLAVILLE, 9 ans 1/2, rue Percanville, 23; Léon LARRIVÉ, 16 ans, journaliste, rue du Petit-Portail, 6; Marcelle LEFILLIER, 12 ans, rue Gustave-Brindeau, 89; Fernand RALLU, 29 ans, Edmond LAMY, 27 ans, soldats français, Hôpital militaire n° 45, rue Victor-Hugo.

RAYONS X

Examens radioscopiques: estomac, cœur, poumons; Radioscopies — Radiographie à domicile. — Traitement spécial par Rayons X: radiothérapie. — D. Sorel, agréé, 7, rue Thiers, Toulon. 11.11. Consult: Lundi et Mercredi, de 2 à 4 h.; Vendredi, de 2 à 6 h. — Radiographie et Accidents du Travail, tous les jours. — M.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINÉ, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TELEPHONE 93

Monsieur Louis-Emile HORREARD
décédé le 11 novembre 1918, à l'âge de 41 ans, mari des Sacraments du Eglise.
Qui auront lieu le jeudi 14 courant, à neuf heures du matin, en l'Eglise Sainte-Anne, sa paroisse.
On se réunira au domicile mortuaire, 4, rue de la Halle.
Priez Bien pour le repos de son âme!
De la part de:
M. Louis HORREARD, son épouse;
M. Jeanne HORREARD;
M. Maurice HORREARD;
Ses Enfants;
M. et M^{me} Alphons HORREARD;
M. et M^{me} Georges HORREARD et leurs Enfants;
M. et M^{me} Henri HORREARD et leurs Enfants;
M. et M^{me} Maurice HORREARD et leur Fils;
M. et M^{me} André HORREARD;
Ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces;
M. et M^{me} MICHEL;
M. et M^{me} EGLI;
M^{me} Alice MICHEL;
Ses beaux-père, belle-mère, beaux-frères, belles-sœurs, cousins;
Les Familles THALER, GRANGE, LE MOËL, ETASIE, GOURNAY, DOR, ROZE, HORREARD, HERODE, THILLOY, HUMBOLDT;
Ses oncles, tantes, cousins et cousines;
M^{me} Yvonne Paul LEVEQUE;
Le Personnel de la Maison L. Horreard et C^o et des Amis.
Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.
12 13

Association Amicale des Mutilés de la Guerre du Havre et de l'Arrière-pays
Les Sociétaires sont informés du décès de **Monsieur Léa BOULAIRE**
Membre actif de l'Association
L'inhumation aura lieu aujourd'hui mardi 12 courant, à huit heures du matin.
Réunion à l'Hospice Général.
Le Secrétaire général,
Aug. BOUGON.
(161)

Vous êtes prié d'assister au service religieux qui aura lieu le jeudi 14 novembre, à neuf heures du matin, en l'Eglise de Bléville, à la mémoire de **Louis DEVAUX**
Adjudant chef, décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre (3 citations)
tombé glorieusement le 31 août 1918 dans sa 25^e année.
De la part de:
M^{me} veuve DEVAUX, ses Enfants, la Famille et les Amis.
27, rue Thiers, Bléville. 7 (1422)

M^{me} veuve Raoul DUPUIS, née SARSON, son époux.
M. et M^{me} Robert DUPUIS,
M. René DUPUIS,
M^{me} Robert, Jean et Octave DUPUIS, ses petits-enfants;
Les Familles DUPUIS, STEINFELD, SARSON, NEUVÉVILLE, LUCAS et DUVEY;
M. et M^{me} Henri CORBELET et leur Enfants;
Ses Parents et Amis.
Out la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de **Monsieur Raoul-Isidore DUPUIS**
Chef Commis de Dohors de la Maison Henry Lefevre et C^o
Ancien Fondé de Pivoines de la Maison André Dupiquier
décédé le 9 novembre 1918, à 45 heures, dans sa 61^e année.
Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques, service et inhumation, qui auront lieu le mercredi 13 courant, à treize heures et quart, en l'Eglise Notre-Dame, sa paroisse.
On se réunira au domicile mortuaire, 4, rue de la Halle.
Priez Bien pour le repos de son âme!
Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu.
(1612)

M^{me} veuve François QUEGUINER, son époux;
M. et M^{me} François QUEGUINER, ses fils et belle-fille;
M. et M^{me} François QUEGUINER et leurs Enfants, ses fils, gendre et petits-enfants;
M. et M^{me} François-Marie QUEGUINER, et leurs Enfants et ses frères, belles-sœurs, neveux et nièces;
Toute la Famille et les Amis.
Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, service et inhumation de **Monsieur François QUEGUINER**
Caporal, Chef de Groupe des P. G. de Blainville-Chevron

La CHICORÉE de l'Abbaye de Gravelle
A LA VIERGE NOIRE
Bonifie le Café
ACTUELLEMENT
VENTE RECLAME
Epicierie LEBAS
59, rue de Paris, 59 -- LE HAVRE
Rue--281 (5502)

Qui doit souscrire à l'Emprunt ?
Tous les Français, toutes les Françaises.
La guerre, par l'insuffisance de travail industriel, l'emploi des femmes, le paiement des allocations, le haut prix des denrées agricoles, le renchérissement des stocks, a créé de nombreuses sources de richesses qu'il faut diriger vers le Trésor National en se souvenant que « les petits ruisseaux font les grandes rivières ».
Il suffit d'indiquer que la souscription minimum est de 5 francs de rente, représentant un versement de 70 fr. 80, payable par quatre tranches en six mois, pour se rendre compte qu'avec un peu de bonne volonté, chaque citoyen, et modeste que soit sa situation, a le moyen de participer à l'Emprunt.
R (5532)

M. Pierre HOUEL, la Famille et les Amis,
Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, service et inhumation de **Madame Pierre HOUEL**
Née Lucie HY

M. et M^{me} Ch. de GRAVEROL, la Famille et les Amis,
Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, service et inhumation de **Charles de GRAVEROL**

M. et M^{me} E. REUELPERGER,
Les Familles PESTEL, DUCHEMIN, SONIER, LEDEAN, MARIE, LOUVET, LEBRAND, et les Amis,
Remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques, service et inhumation de **Madame Léonie-Athalie PESTEL**
Née LEGRAND

GRANDE TAVERNE et EXCELSIOR réunis
Restaurant à prix fixe - Déjeuners et Dîners à 4 fr. 50
Petite et Grande Carte

PRENEZ On demande une Jeune Fille PRENEZ de 15 à 18 ans, sachant faire le ménage, présentée par ses parents. S'adresser au bureau du journal. (139)

ON DEMANDE FEMMES pour Travaux faciles. Références exigées. — 408, rue Jules-Lecesse.

ON DEMANDE JEUNE FEMME pour la vente de fleurs et couronnes. — S'adresser Maison Charles CARREL, 44, rue de l'Abbaye. (137)

ON DEMANDE de suite JEUNE HOMME 43 à 45 ans, présenté par ses parents, pour bureau et courses. Prendre l'adresse au bureau du journal. (150)

CHAUFFEUR sérieux, muni de bonnes références, est demandé aux **GALETTES DU HAVRE** pour chauffage central. S'adresser à la caisse n° 1. (160)

FORTE BONNE à tout faire, sachant cuisine, est demandée. Se présenter chez M. BERTIN, 75, rue de Normandie, le matin. 42.11.46 (1672)

JEUNE FILLE de 18 à 20 ans, pouvant coucher, est demandée pour faire l'office et les chambres dans hôtel sérieux. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (1602)

ON DEMANDE UNE JEUNE BONNE couchée ou non et une Femme de Ménage, munie de bonnes références. — S'adresser à partir de 10 heures, 68, boulevard de Strasbourg. (171)

ON DEMANDE une Ouvrière Repasseuse 25, rue du Docteur-Cousin. — S'adresser au bureau du journal. (172)

ON DEMANDE Une Laveuse de vaisselles et un Salon. Electricité. Vue splendide sur la mer. — S'adresser à M. ROUSSELIN, 64, rue de Saint-Quentin. (182)

ON DEMANDE PAVILLON, libre de suite, 12 pièces, 9 à 20 pièces, centre de la ville ou voisinage mer. On achèterait au besoin tout ou partie des meubles. Ecrire à JAMES BUREAU du journal. (182)

A LOUER ensemble ou séparément deux belles Chambres meublées et un Salon. Electricité. Vue splendide sur la mer. Prendre l'adresse au bureau du journal. (1022)

CARTES POSTALES Illustrées en 1 genre. Spécimens et un album de cartes brochées. LEROY, 49, r. St-Didier, Paris (16^e). Demander tarif.

A VENDRE dans l'Est, machine à vapeur horizontale 220 HP avec remise et pontonnet 3 tonnes. S'adresser M. CAPELLE, 23, rue Boussole, Montpellier. 42.16 (5598)

A VENDRE Auto-Taxi basculant 4-11 HP, magnéto Bosch, carburateur Zenith. Bonne marque en réparation. Prix avantageux. — Prendre l'adresse au bureau du journal. (191)

DAME Vend très belles Fourrures et Manteau Hudson, rue Emile-Zola, 1^{er} étage. 11.42.43 (1432)

Belle Occasion
A VENDRE Appareil photographique 9x12 avec tous accessoires et produits, papiers, vignettes, etc. Prix très avantageux. Brochantiers à acheter. — René BRACKMAN, 97, rue Michelet, 1^{er} étage. (1072)

L'ÉPIDÉMIE de GRIPPE étant presque constatée au Havre, les consultations du Docteur PÉRETOT (Maladies des Femmes et des Jeunes Filles) sont rétablies à l'heure habituelle (de 2 à 5 heures), place Thiers, 88, près du Funiculaire, HAVRE. (1170)

A VENDRE Edredon capitonné vrai duvet S'adresser au journal.

A VENDRE Très bonne Cuisinière, Canotière, Machine à coudre Singer, Bicyclette Peugeot homme et dame, Lit et Matelas, Malles, Valises, Violon, Mandoline. — 78, rue de Saint-Quentin. (1652)

CHAUFFEUR sérieux, muni de bonnes références, est demandé aux **GALETTES DU HAVRE** pour chauffage central. S'adresser à la caisse n° 1. (160)

A VENDRE UN LAYON-COMMODE, beau noyer-rouge et Belle Vase à soufflets cuir noir. — Bonne occasion. S'adresser au bureau du journal. (1582)

ON ACHETERAIT BAR plein ou autre. — Faire offre JULIEN, journal. (1622)

LOCATION de LITERIE

PRIX MODÉRÉS
Lits-cage, Lits fer et cuir, Lits d'enfants
3, rue Jules-Lecesse (PRÈS L'HOTEL DE VILLE)

Cabinet Dentaire RAYMOND

Mécanicien-Dentiste
127, Cours de la République (près le Rond-Point)
SPECIALITÉ DE PROTHÈSE DENTAIRE
Réparations immédiates de dentiers
Consultations de 9 heures à 11 h., 1/2 et de 2 à 6 heures
OUVERT LE DIMANCHE MATIN (191)

Mercredi 13 courant seulement AUX FABRIQUES DE FRANCE

Place des Halles-Centrales **E. Lenoble** Derrière le Grand-Théâtre

NOUVEAUTÉS

Remise de 5% sur tous les articles

SPÉCIALITÉ DE LITERIE
L. VASSAL
8, rue Jules-Lecne, 8 (près l'Hôtel de Ville)

LITS EN FER ET CUIVRE
Matelas - Lits - Cages
COUVERTURES
Location de Literie

CONSTIPÉS !
si vous avez
TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT
ESSAYEZ ENCORE
LES
PILULES DUPUIS
Laxatives, Antigliéreuses, Antibilieuses, Dépuratives.
ELLES RÉUSSISSENT LA OU TOUT A ÉCHOUÉ
Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours de l'effet.

**UNE ou DEUX
PILULES DUPUIS**
prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.

SE MÉFIER DES INNOMBRABLES CONTREFAÇONS ET Imitations
Il faut exiger dans toutes les Pharmacies
LES VRAIES PILULES DUPUIS
Les Exiger en Boîtes de 2 fr. (impôt compris)
portant une étiquette rouge (marque déposée) sur le couvercle et les mots "Dupuis Lille" imprimés en noir sur chaque pilule de couleur rouge.

LA TEINTURE IDÉALE
permet aux MÉNAGÈRES
de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

Les ENTREPOTS DUBUFFET
achètent à domicile
LITRES & BAQUES
NOILLY DUBONNET, BYRRH,
Bouteilles bordelaises et Bourgogne
Ecrire quantités et prix, 88, rue Just-Viel.
Midi - (9739)

Achat de Mobiliers
Débaras de Caves et Greniers et Archives
M. ALFRED, 35 bis, rue de Metz.
8.9.12.17.25.30 (9642)

« CASÉINE ALIMENTAIRE »
Farine, 510 k. les 100 kilogr.
Séoulé, 495 fr. les 100 kilogr.
Ecrire ALBERT, 73, au bureau du journal. (97952)

Cartes postales
brodées, 25 et 35 fr. le cent, cartes pochettes, 22 fr. 50 le cent. Solaires diverses pour souvenirs Anglais et Américains. Envoi par poste, contre remb., D'ARBEAUMONT, 70, r. du Rocher, Paris.
12.14.16.17 (5529)

MARGARINES
Dépôt central : 88, rue Jules-Lecne

MAROQUINERIE GÉNÉRALE
Grand Choix de Sacs de Dames
PORTEFEUILLES - PORTE-MONNAIE - NOUVEAUX PORTE-BILLETTS
M^{me} DEMAY 137, Rue de Paris, 137
(en face l'Hôtel d'Angleterre) (8820)

KINA LILLET GRANDS VINS BLANCS PUR QUINQUINA Demandez UN LILLET "DANS TOUS LES CAFÉS"

A VENDRE Fourneaux et Appareils de chauffage d'occasion, en bon état, à partir de 20 à 40 francs.
45, rue Casimir-Delavigne. (1832)

Cabinet Dentaire Ch. MOTET
G. CAILLARD, Successeur
CHIRURGIEN-DENTISTE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris et de l'École Dentaire Française
17, Rue Marie-Thérèse (angle de la rue de la Bourse)
LE HAVRE

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS
Prothèse dentaire
Réparations immédiates
DENTIER sans plaque, sans crochet (dentelle invisible)
Obliteration des dents, à l'or, platine, email, etc
TRAVAUX AMÉRICAINS
Bridges, Couronnes or et porcelaine
TOUT SANS LA MOINDRE DOULEUR
par Anesthésie locale ou générale
G. CAILLARD exécute lui-même tous les travaux qui lui sont confiés.

FONDS DE COMMERCE
Acheteurs sérieux, adressez-vous en toute confiance à
L'AGENCE COMMERCIALE
68, Rue Victor-Hugo, 68
qui possède un très grand choix de Fonds de toute nature, à prendre de suite, à des prix très avantageux.
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

FONDS DE COMMERCE
Pour VENDRE ou ACHETER un Fonds de Commerce, adressez-vous en toute confiance au Cabinet de M. J.-M. CADIC, 231, rue de Normandie, au Havre. En lui écrivant une simple lettre, il passera chez vous. 46 - (5312)

«BLUE BUTTERFLY»
Il y a encore quelques places pour des élèves au Cours d'anglais débutants 5 fr. par mois, s'y faire inscrire dès maintenant. Les personnes qui connaissent un peu la manécanne peuvent venir pour le cours du dimanche 3 fr. par mois. Cours de piano B. fr. par mois, de violon de mandoline, 6 fr. par mois, d'anglais 6 fr. de solfège, 2 fr. par mois. Les jeudis cours et conversation pour les enfants 4 fr. par mois. Cours spécial de sténographie 12 fr. par mois.
Tous ces cours et leçons particulières sont enseignés par des professeurs diplômés.
Provisoirement, 21, quai Videcoq, au 3^e étage, à côté de l'Arsonal. 29.5.12 (88952)

Maladies de la Femme
Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien : les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs. Seule la
JOUVENCE de l'Abbé SOURY
peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.
Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la Jouvence de l'Abbé SOURY pour leur assurer une bonne formation.
Les dames en préparent pour éviter les migraines périodiques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.
Les maladies qui souffrent de Maladies intérieures, Suites de Couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibrome, Hémorragies, Tumeurs, Cancres, trouveront la guérison en employant la Jouvence de l'Abbé SOURY.
Celles qui craignent les accidents du Retour d'âge doivent faire, avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY pour aider le sang à se bien placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.
La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, 5 francs le flacon, toutes Pharmacies; 5 fr. 60 franco; quatre flacons, 20 francs expédiés franco gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.
Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt
Bien exiger la VÉRITABLE JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la Signature Mag. DUMONTIER
(Notice contenant renseignements gratuits)

Fabrique de Coutellerie en tous Genres
Maison Geminel. — H. FRAIROT
68, rue de Paris - Succursale : 197, rue de Normandie
LE PLUS GRAND CHOIX DE
RASOIRS
Ordinaires et Mécaniques des meilleures marques
GILLETTE, APOLLO, AUTO STROP, STAR
Blairaux, Savons à barbe, Cuir
LAMPES ÉLECTRIQUES DE POCHÉ
PILES « MAZDA ». Qualité extra (159)

Imprimerie du Journal Le Havre
LETTRES DE DÉCÈS
POUR TOUS LES CULTES

Fourneaux économiques
Les Fourneaux situés rue Beauvoyer, 20, et à la Tente-Abri des Ouvriers, quai d'Orléans, sont ouverts tous les jours, depuis huit heures du matin.

Biens à Vendre
A Harfleur
Joli Pavillon A Vendre, 7 pièces, grand jardin fruitier, Facilité de paiement.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (4342)

Etude de M^{re} AUBRY, notaire à Bolbec, et de M^{re} Paul BOUCHEZ, avoué au Havre, 87, boulevard de Strasbourg.
Vente sur surenchère MANOURI en l'étude de M^{re} Aubry, le Vendredi 15 courant sans irrévocablement le dernier jour que j'achète
LES VIEUX DENTIERES
AUGÉ, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 44, au 2^e étage, LE HAVRE. 12 13 (1362)

MACHINES A ÉCRIRE
Réparation de Machines de toutes marques
Travaux soignés - Achat de Machines neuves et d'occasion
LE BUREAU MODERNE 49, rue de la Bourse LE HAVRE (123) - (2936)

AUTOS MILITAIRES RÉFORMÉES
Vente et Exposition permanentes de Camions, Tourisme, Moto-cyclettes, Pièces détachées, à Vincennes (Seine), Champ de Courses, et à Paris, Champ de Mars. Adre: Ecole Militaire. (5536)

FONDS DE COMMERCE A VENDRE
Belle Occasion
A Vendre de suite
HOTEL-RESTAURANT
Centre de la ville. 47 chambres bien meublées, beau matériel pour 150 couverts; grandes salles pour sociétés. Chiffres d'affaires : 225.000.
Prix : 39.000 fr. avec grandes facilités.
S'adresser à l'Agence Commerciale 68, rue Victor-Hugo, 1^{er} étage, LE HAVRE. (9720)

Avis aux Belges
Avant votre départ, achetez vos Serges, Gabardines, Velours de laine, Braveries de premier choix et pure laine.
Chez Georges OSSWALD
40, rue Casimir-Parier (angle rue Thiers) 9.12 (135)

A CÉDER
BELLE MAISON MEUBLÉE
Près de l'Hôtel de Ville
Grandes chambres richement meublées, 26 pièces, 47 numéros, joli appartement personnel, bureau, eau, gaz, électricité, tout à l'égout. Af. 1.300 par mois (ou peut faire beaucoup plus).
Prix : 25.000 avec facilités de paiement.
S'adresser pour traiter à l'Agence Commerciale, 68, rue Victor-Hugo, 1^{er} étage, LE HAVRE. (9919)

A Céder BRAU CAFE
Loyer 1.600 fr.
Situation de premier ordre, grande terrasse, 2 salles de café, grande salle avec deux billards. Affaires 300 fr. par jour. Beau logement de 5 pièces; on cède pour raison de santé. Prix 32.000 fr. avec facilités.
S'adresser à l'Agence Commerciale 68, rue Victor Hugo, 1^{er} étage, LE HAVRE (9919)

NOURRITURES pour CHIENS
POULES et tous les animaux
LAPINS et FOULES DE RACE
J. BOULOGNE, éleveur à Goderville
Echantillon 0.25 Notice 0.15
Midi - 1099 (6374)

SYPHILIS
GUERISON DEFINITIVE, SÉRIEUSE sans recidive possible par les
COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans peine
Technique nouvelle basée sur l'efficacité des petites doses fractionnées mais répétées tous les jours
Traitement facile et discret même en voyage
La Boîte de 50 Comprimés Dix francs
(Boîte française contre espèces ou mandat)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Alsace - MARSEILLE
Pharmacie Principale, 28, pl. Hôtel-de-Ville (455)

Etude de M^{re} Paul BOUCHEZ, avoué au Havre, 87, boulevard de Strasbourg (successeur de M^{re} PARMENTIER).
Licitation HANDISYDE (Lot du 19 Mars 1917)
ADJUDICATION en l'audience des criées du Tribunal civil du Havre, au Palais de Justice, boulevard de Strasbourg, le Vendredi 29 novembre 1918, à deux heures après-midi, de :
1^{er} PREMIER LOT
Une Propriété située à Fécamp, quartier Saint-Vallery, comprenant une maison d'habitation et dépendances, occupée avant son décès par Monsieur Francis Handisyde, libre de location.
Mise à prix : 45.000 fr.
2^{ème} DEUXIÈME LOT
Une Propriété située à Fécamp, quartier Saint-Vallery, connue sous le nom de Bois du Goulet et de Rocquemar. Libre de location. Le droit de chasse est concédé pour la saison en cours.
Mise à prix : 80.000 fr.
Pour tous renseignements, s'adresser à :
1^{er} M^{re} Paul BOUCHEZ, avoué au Havre, 87, boulevard de Strasbourg;
2^{ème} M^{re} ROUSSEL, avoué au Havre, 129, boulevard de Strasbourg;
3^{ème} M^{re} NICOLAI, notaire à Fécamp, chargé de la liquidation;
4^{ème} Au greffe du Tribunal civil du Havre, ou le cahier des charges est déposé.
El pour visiter, le premier lot, sur place, les lundi, mercredi et vendredi, dans la matinée.
N. B. - Les enchères ne seront reçues que par ministère d'avoué.
42.17 (148)

Etude de M^{re} AUBRY, notaire à Bolbec, et de M^{re} Paul BOUCHEZ, avoué au Havre, 87, boulevard de Strasbourg.
Vente sur surenchère MANOURI en l'étude de M^{re} Aubry, le Vendredi 15 courant sans irrévocablement le dernier jour que j'achète
LES VIEUX DENTIERES
AUGÉ, rue Bernardin-de-Saint-Pierre, 44, au 2^e étage, LE HAVRE. 12 13 (1362)

MACHINES A ÉCRIRE
Réparation de Machines de toutes marques
Travaux soignés - Achat de Machines neuves et d'occasion
LE BUREAU MODERNE 49, rue de la Bourse LE HAVRE (123) - (2936)

AUTOS MILITAIRES RÉFORMÉES
Vente et Exposition permanentes de Camions, Tourisme, Moto-cyclettes, Pièces détachées, à Vincennes (Seine), Champ de Courses, et à Paris, Champ de Mars. Adre: Ecole Militaire. (5536)

Imprimé sur machines rotatives de la Maison DERRIERE (4, 6 et 8 pages).
Havre - Imprimerie du Journal Le Havre, 35, rue Fontenelle.
L'Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDELET.
Vu par Nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. Randolet, apposée ci-contre